



Montreuil, le 25 février 2016

Mesdames, Messieurs, bonjour !

ENSEMBLE, TIRONS LE SIGNAL D'ALARME !

SÉCURITÉ FERROVIAIRE ET
PONCTUALITÉ SONT LES
DEUX RÉFÉRENCES
HISTORIQUES DE LA
SNCF.



POURTANT...

Usagers et Cheminots ont vu se dégrader la ponctualité et la régularité. Les retards et suppressions de trains tendent à se banaliser.

La Direction SNCF demande aux Cheminots, pourtant formés dans le devoir du service de qualité, d'appliquer la méthode du « satisfait ou remboursé ». Cela peut s'inscrire dans un système purement commercial, mais c'est contraire aux principes mêmes du Service Public.

UNE NOUVELLE ÉTAPE : L'INSÉCURITÉ FERROVIAIRE

La SNCF a connu 3 accidents majeurs en 3 ans (Brétigny, denguin, rame d'essai TGV à Eckwersheim) dont 2 mortels. Les incidents ou quasi accidents (déchuntages...) se multiplient.

La direction SNCF a supprimé près de 20 000 emplois de cheminots en 10 ans et ce, dans tous les métiers, dont près de 4000 en 2015. Elle envisage la suppression de 2000 emplois supplémentaires à fin 2016.

Elle supprime des trains dans certaines régions faute d'agents de conduite.

Elle sous-traite les travaux sur les voies, instaure les contrats précaires, détruit les compétences et les savoir-faire des cheminots de la SNCF.

LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE N'A PAS DE PRIX !

Les cheminots considèrent que la sécurité ferroviaire passe avant toute autre considération. Les référentiels, textes réglementaires en vigueur, le Statut des Cheminots, sont autant de gardes fous qui imposent des règles, des contraintes incontournables, des devoirs qui ne peuvent cohabiter avec la logique de réduction des coûts à tout prix, quoi qu'il arrive.

DIRECTION SNCF ET GOUVERNEMENT PRÊTS À TOUT ?

Pour pallier au désengagement de l'Etat sur les infrastructures ferroviaires, pour financer les intérêts d'une dette que la réforme du système ferroviaire de 2014 n'a pas réglé, **rien n'est épargné aux usagers et aux cheminots.**

La direction SNCF entend maintenant, avec l'appui du gouvernement et du patronat, **abaisser les conditions sociales des Cheminots de la SNCF comme ceux des Entreprises Ferroviaires privées**, à travers la parution récente (18 février) d'un « décret socle » censé préparer les discussions sur une Convention Collective Nationale du secteur ferroviaire, en amont de négociations d'accords d'entreprises. Si les textes devaient être confirmés, cela aurait **une incidence directe sur le niveau du service rendu ainsi que sur le niveau et la qualité de la sécurité ferroviaire que sont en droit d'attendre usagers et cheminots.**

USAGERS, CHEMINOTS : FAISONS CONVERGER NOS FORCES !

Les cheminots, avec la CGT, n'accepteront **aucune dégradation de la réglementation applicable actuellement à la SNCF**, fruit de l'expérience et de l'exigence d'un très haut niveau de sécurité.

C'est pour ces raisons qu'ils agiront par la grève le 9 mars prochain sur l'ensemble du territoire national, direction SNCF et gouvernement faisant le choix de rester sourds aux arguments avancés.



En juin 2014, La CGT affirmait que l'éclatement de l'entreprise publique et le désengagement financier de l'Etat sur la dette du système ferroviaire et sur la régénération du réseau allaient entraîner une **baisse de la qualité et de la sécurité du service public SNCF pour nous amener sur le chemin de la libéralisation.**

Chaque jour, **le vécu des usagers et des cheminots prouve que nous avons raison.** De multiples initiatives communes sont d'ailleurs organisées sur le territoire au niveau local par les syndicats CGT de cheminots et les organisations d'usagers ou autres comités de défense.

La Fédération CGT des Cheminots appelle les usagers et les cheminots à faire converger leur force pour combattre ces choix contraires à l'intérêt général par un développement du service public SNCF fret et voyageurs de qualité et sûr !

